

ATTESTATION VALANT CERTIFICATS D'HÉRÉDITÉ

Lien service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12697>

Le certificat d'hérédité n'est plus délivré dans notre ville mais les héritiers peuvent aussi produire une attestation signée par l'ensemble des héritiers pour **les successions de moins de 5 000 euros**.

Cette attestation permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Obtenir le débit sur le solde des comptes bancaires du défunt afin de régler les actes conservatoires dans la limite de 5 000 € (vous devez présenter des justificatifs à l'établissement financier : factures, bons de commande des obsèques ou avis d'imposition)
- Obtenir la clôture des comptes du défunt et le versement des sommes y figurant, dès lors que le montant total des sommes détenues par l'établissement est inférieur à 5 000 €.

Cette attestation signée de l'ensemble des héritiers doit préciser :

- Qu'il n'existe pas de testament, ni d'autres héritiers du défunt
- Qu'il n'existe pas de contrat de mariage
- Qu'ils autorisent le porteur du document à percevoir pour leur compte les sommes figurant sur les comptes du défunt et à clôturer ces derniers
- Qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession
- Que la succession ne comporte aucun bien immobilier

Cette attestation doit être accompagnée des documents suivants :

- Extraits d'acte de naissance de tous les héritiers
- Extrait d'acte de naissance du défunt
- Copie intégrale d'acte de décès du défunt
- Extrait d'acte de mariage du défunt s'il a été marié
- Certificat d'absence d'inscription de dispositions des dernières volontés.
 - Ce certificat est délivré pour 18 euros par l'Association pour le Développement du Service Notarial (fichier central des dispositions de dernière volonté). Il faut joindre un extrait d'acte de décès du défunt à la demande.
 - Par téléphone : 08 00 30 62 12
 - Par courrier : 95, avenue des Logissons 13107 VENELLES CEDEX
 - Par courriel : fcddvpublic@notaires.fr